

Mini-loft : CONTRAT

1-Le solde est automatiquement prélevé 30 jours avant l'arrivée, par le même moyen et sur la même carte de crédit.

Le montant de la garantie (250\$) remis à la fin du séjour si le mini-loft en remis dans le même état.

2- Pour le respect des autres locataires, un silence est requis après 22 heures lors de l'utilisation des salles de spa.

3-Aucun invités n'est permis pour vous accompagner dans votre salle .

. Le locataire déclare être conscient que la villa est situé dans un environnement naturel en dessous de la Villa Spmania qui est récréative et touristique. En particulier, il garantit la tranquillité absolue du voisinage pendant la nuit, à compter de 23 heures,(deux personnes maximum) sous peine d'expulsion immédiate et sans remboursement.

Le locataire garantit le respect, à l'intérieur du mini-loft, de **l'interdiction à quiconque de fumer** et celle **d'amener ou de tolérer un animal**, à défaut de quoi il assume le coût de l'entretien ménager, du nettoyage

Le propriétaire ne s'engage à aucun remboursement envers de locataire pour toutes pannes électriques causées par Hydro-Québec.

Important pour le Spa

Nous vous demandons de laisser l'eau propre, telle que vous l'avez eue à votre arrivée.(douche obligatoire avant d'entrer dans le spa)

Les cheveux longs et teints de couleur vibrante devront être attachés.

Aucun contenant de verre n'est permis dans le spa.

Si vous montez la température de l'eau il est très important de la **remettre à 37 degrés.**

Fermez les couvercles après l'utilisation.

Lorsque le couvert du spa est ouvert :

il faut laisser *la porte fermée* et le bouton du *ventilateur mural ouvert*

L'alcool et la drogue ne font pas bon ménage avec la chaleur intense et peuvent causer des pertes de conscience.

Le Locataire assumera des **frais de 200\$** pour avoir causé des dommages à l'eau qui obligerait Spmania à changer cette l'eau dans l'immédiat.

Trois fois par semaine quelqu'un viendra faire la maintenance de votre spa pour les locations longues durées, et tout les jours vers midi pour les courtes durées.

Merci de votre compréhension, il nous tient à cœur que vous soyez satisfaits de votre séjour.

Mireille Jean et Serge Champagne(propriétaire)

Spmania villa et mini-loft 4740 boulevard trudel est, St-Boniface, G0X-210

NOM :

cellulaire :

Numéro de carte de crédit valide :

Date d'expiration :

Signature du locataire :

date :